



CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 14 FEVRIER 2025 A 14H00

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Etaient présents :

Les représentants des usagers

- Mesdames KERGREIS J (titulaire), CONAN L (titulaire), et Monsieur CANEVET (suppléant), Madame FERREC (suppléante)

Les représentants du personnel

- Madame LE YAOUANQ A titulaire (aide-soignante), RETAILLEAU M suppléante (IDE)

Les représentants du conseil d'administration

- Madame LE GAC C

La Directrice de l'EHPAD

- Madame GLORET

Etaient excusés :

Les Membres des représentants des familles :

- Madame JUGANT N (titulaire), Madame LE MANACH (suppléante)

Ont été invités :

Mme HELLEC C, animatrice

Mme RIOU Danielle, agent de service

A demandé à assister :

Mme DERVAL, résidente

Ordre du jour :

1° Présentation des tarifs hébergement 2025

2° Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction des résidents et des familles

3° Visionnage de la vidéo sur la danse réalisée à la Résidence

4° Questions diverses

Ordre du jour / sujet	Commentaires / Réflexions	Conclusions / décisions prises / actions proposées
<i>Approbation du relevé de conclusions de la séance précédente.</i>		<i>Validation</i>

<p>Présentation des tarifs hébergement 2025</p>	<p>Power Point diffusé.</p> <p>La Directrice informe que le taux de reconduction de 5 % a été proposé et validé par le conseil départemental avec la possibilité pour les EHPAD d'avoir un tarif différencié entre les résidents aide sociale et les résidents dits payants dont l'écart peut aller jusqu'à 35 %.</p> <p>Cette solution n'est pas à l'ordre du jour actuellement pour notre EHPAD.</p> <p>Décret n°2024-1270 du 31 décembre 2024 sur la définition des modalités de mise en œuvre des tarifs différenciés dans les EHPAD habilités à l'aide sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Validation – pas de commentaire.
<p>Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction des résidents et des familles</p>	<p>Les résultats des 2 enquêtes sont portés à la connaissance du CVS.</p> <p>Pour les résidents : 37 retours d'enquêtes soit + 60.65 % de taux de retour</p> <p>Pour les familles : 16 retours soit 26.66 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les représentants des résidents sont satisfaits de l'établissement et trouvent que les réponses sont fidèles. Ils se plaisent à la résidence et le verbalisent
<p>Visionnage de la vidéo sur la danse réalisée à la Résidence</p>	<p>Un projet de danse a été organisé pendant une semaine au sein de l'ehpad dont les financements ont été pris en charge par plusieurs partenaires dont le conseil départemental.</p> <p>2 à 3 artistes ont partagé le quotidien de nos résidents en improvisant et en partageant des danses avec eux (dans les espaces de vie ou dans les chambres des résidents).</p> <p>La question de la diffusion pour porter à la connaissance des résidents et des familles se pose.</p>	<p>Comment diffuser le visionnage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les résidents avec Corinne en atelier vidéo - Pour les familles à la fête des familles - Retour positif des membres sur cette expérience
<p>Questions diverses</p>	<p>Les points suivants relevés par les usagers :</p> <p>Lors de la préparation du CVS par les résidents le 10.02.2025, les problématiques suivantes ont été abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de ne pas être entendu car certaines problématiques soulevées la fois 	

	<p>précédente n'ont pas été résolus. Il y a eu un mieux les 1ères semaines mais c'est revenu comme avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le temps du repas est trop rapide, parfois le soir il est fini à 18h50 Dès que le service du plat est fini, le personnel commence déjà à débarrasser Les résidents demandent si une personne du service pourrait participer à la réunion du CVS. • A plusieurs reprises, certaines tables ont été oubliées • Certaines personnes valides sont aidées alors que d'autres, qui en ont besoin (2 résidentes n'arrivent pas à tartiner son beurre) • Les transferts dans les ascenseurs : les personnes ne sont pas toujours accompagnées ou sont laissées sur le palier. <p>Les demandes des résidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Serait-il possible qu'une personne passe de temps en temps au salon pour voir si des personnes veulent aller aux toilettes car certains résidents n'ont pas le réflexe de sonner. - Gaspillage du beurre - Faire une petite réunion des représentants des résidents du CVS 1 fois par mois 	<p>→ 1 agent de service participe exceptionnellement à la réunion à la demande des résidents</p> <p>→ un point a été fait avec l'agent concerné</p> <p>→ les équipes doivent être vigilantes. Le signaler au besoin.</p> <p>Il faut faire remonter toutes les anomalies.</p> <p>→ Un rappel des consignes sera fait auprès des professionnels</p> <p>→ plusieurs temps de mise aux toilettes sont prévus dans l'organisation du travail des équipes. Ne pas hésiter à sonner à partir du Quatril du salon.</p> <p>→ explication de l'obligation de jeter le beurre lorsque celui-ci a été mis sur les tables des résidents. Règle d'hygiène qui s'impose aux collectivités.</p> <p>Il faut inviter les résidents à demander. Les équipes doivent aussi accorder un temps aux résidents qui sont à la sieste ou en fin de vie. Il y a</p>
--	---	--

		<p>souvent du travail aux étages.</p> <p>Cette demande sera remontée aux équipes.</p> <p>→ Adoption de la réunion mensuelle qui sera animée par Corinne avec les représentants du cvs et tout autre résident souhaitant y participer et fera l'objet d'un compte rendu, qui sera diffusé aux équipes et dont les sujets seront traités aux prochaines réunions de CVS.</p>
--	--	--

Levée de séance à 15h30

Validé par le Président du CVS le 17 février 2025

Madame KERGREIS Jeannine – Présidente CVS

Signature